

*Impôt sur le revenu*

discours aussi creux, monsieur l'Orateur, il parle pour ne rien dire, car il sait fort bien que le gouvernement a réduit l'année dernière de deux millions de dollars le budget de notre service forestier. Il sait aussi que le ministre chargé de l'environnement, des pêches et des forêts a déclaré l'année dernière au comité permanent que le Canada n'avait pas de politique nationale des forêts. C'est le ministre lui-même qui l'a dit. Nous avons entendu tous les ministres nous ressasser constamment la même chose depuis 1974.

Quel effet la politique fiscale du gouvernement ou son manque de politique peut-elle avoir sur le secteur forestier? Nous voyons parfois le ministère de l'Expansion économique régionale se mettre de la partie et encourager financièrement l'industrie forestière de telle ou telle région. Ainsi, il n'y a pas si longtemps, il a accordé une aide financière à la société Salmo Forest Products, installée à Salmo, dans ma propre circonscription. Le MEER aurait en effet accordé à cette entreprise quelque 300,000 dollars pour qu'elle offre plus d'emplois aux habitants du village de Salmo. Qu'est-il arrivé? Cette scierie qui appartient à des Américains expédie son bois aux États-Unis pour le faire finir de l'autre côté de la frontière, et il a mis à pied de 20 à 30 travailleurs canadiens de façon à pouvoir embaucher le même nombre de travailleurs américains, sans parler des quelque 12 camionneurs dont il aura besoin pour transporter le bois aux États-Unis. Que fait le gouvernement pour mettre un terme à cette scandaleuse situation? Pourquoi ménager une entreprise américaine qui n'assume pas ses responsabilités? Je me moque qu'elle soit américaine, canadienne ou allemande. Qui peut me convaincre que quarante-deux travailleurs américains ont pour nous la même valeur que les vingt ou trente travailleurs canadiens qui seront mis à pied.

Le gouvernement, par sa politique fiscale et son absence de politique forestière, cause des problèmes de ce genre au travailleur canadien non spécialisé. On peut excuser partiellement la direction de la scierie. Je ne parle pas de celle-là en ce moment; néanmoins, certaines d'entre elles ont une excuse si elles n'expédient pas leurs produits par le CP ou le CN étant donné que les droits à payer sont les mêmes que les wagons soient remplis à capacité ou non. Aux États-Unis, ce genre de tarif n'a pas cours. Franchement, les entrepreneurs du secteur forestier de l'ouest des États-Unis, notamment ceux des États de Washington, de l'Orégon, du Montana et de l'Idaho, tirent pleinement profit des subventions au transport qui leur permettent d'acheminer leurs produits vers les marchés américain et étrangers. Il n'en va pas de même au Canada.

On fait tous les efforts imaginables pour empêcher les Canadiens d'exploiter eux-mêmes les ressources forestières canadiennes. Le contre-plaqué et les pâtes et papiers sont dans la même situation. C'est pourquoi je vous dis, monsieur l'Orateur, que ce gouvernement, faisant la preuve de son irresponsabilité en finançant une entreprise américaine—et peu m'importe qu'il s'agisse de coupe de bois, d'exploitation minière ou d'autre chose—prive les Canadiens d'emplois et ne joue pas le rôle qu'il devrait jouer par l'intermédiaire du MEER.

Par ailleurs, puisque nous parlons de ce ministère, nous avons eu vent aujourd'hui de bruits, fortement démentis par le ministre, selon lesquels le gouvernement et le cabinet se posaient des questions sur l'avenir du MEER parce que celui-ci ne lui faisait pas assez de publicité. Le gouvernement

fédéral trouve que l'aide du MEER à une industries ou à un projet particulier n'est pas suffisamment rentable du point de vue de l'image projetée par le gouvernement. Apparemment, cette rumeur viendrait du sein du MEER lui-même. Il n'y a pas de fumée sans feu. Le gouvernement a probablement raison de se demander ce que le ministère fait pour soigner son image, car il y a eu beaucoup d'échecs, beaucoup d'erreurs de gestion et de mauvais choix, peut-être parce qu'au départ les idées n'étaient pas les bonnes.

J'ai bien l'impression que les Maritimes n'accepteraient pas de bon cœur la mise en terre du MEER pour que le gouvernement et le cabinet puissent les soigner directement aux petits oignons et la même chose est sans doute vraie pour n'importe quelle autre région. J'imagine qu'aucun député des Maritimes, qu'il soit libéral, conservateur ou néo-démocrate n'acceptera cette proposition.

## ● (2132)

Un autre aspect de la mesure législative m'inquiète: c'est que le gouvernement actuel n'ait aucune stratégie industrielle. Il est question de dépenser un milliard de dollars pour l'industrie. Mais on ne donne aucun principe directeur. Nous n'avons aucune idée des lignes directrices à suivre pour affecter ces fonds. Les Canadiens n'accepteraient-ils pas beaucoup mieux, comme aussi d'ailleurs les députés qui savent réfléchir, ce projet de dépenses s'il était accompagné d'une politique claire et distincte et d'une stratégie d'expansion industrielle? Mais il est clair que celle-ci n'existe pas.

J'attirerais l'attention de la Chambre sur la page 7 du projet de loi où on propose la modification que voici:

Que, pour 1977 et les années d'imposition ultérieures, une subvention reçue en vertu du programme d'isolation thermique des résidences canadiennes soit incluse dans le revenu de celui qui la reçoit ou, dans le cas d'un particulier marié qui habite avec son conjoint, dans le revenu du conjoint dont le revenu est le plus élevé.

Nous avons entendu les discours éloquents du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie), du ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Ouellet) et du ministre de la Santé nationale et du Bien-être (M<sup>lle</sup> Bégin); cette dernière, le 26 octobre dernier, en réponse à une question du député de Halton (M. Philbrook) a dit, et je cite la page 290 du harsard:

Monsieur l'Orateur, je puis donner au député et à la Chambre l'assurance que ces subventions ne seront pas considérées comme revenu ou avoirs supplémentaires dans le cas des prestataires de la sécurité de la vieillesse et par conséquent n'auront aucun effet sur leur supplément de revenu.

Je me rappelle que cette annonce avait été accueillie à grand renfort d'applaudissements par les deux côtés de la Chambre, et maintenant voici que nous repérons ce petit article glissé en page sept du bill C-11, bill massif de quelque 250 pages, dans l'espoir que personne ne le remarquerait. Quel genre de jeu de cache-cache le gouvernement joue-t-il avec les personnes âgées du Canada?

Le programme d'isolation thermique est bon, mais il a été appliqué de la façon la plus inepte, la plus lamentable que j'aie jamais vue. Lorsqu'un député ne peut obtenir du ministère responsable de l'administration de ce programme établi dans la ville de Montréal plus d'un exemplaire du programme, à moins qu'il n'écrive une deuxième lettre s'il veut un deuxième exemplaire et une troisième lettre pour un troisième exemplaire, et ainsi de suite, il y a quelque chose qui ne va pas. Mon bureau de circonscription a été inondé d'appels téléphoniques de personnes désireuses de participer à ce qu'elles considéraient, et ce